Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—Mar-jeu-dim

le président Bonnet déclare :

—Personne n'a ri.

Thérèse conclut.

Mme Humbert.—Il ne faut pas rire. Ce que je sais, monsieur le président, c'est que ce que je dis est vrai, et, si cela ne l'était pas, les Crawford m'auraient trompée. Mais les Crawford existent, la fortune existe et c'est moi Mme Humbert, qui ferai une plainte contre les Crawford, car ils n'ont pas seulement ma fortune, ils ont encore autre chose; mais je ferai cette plainte lorsque M. Vallé aura passé dans un autre ministère... Oui, monsieur le président, messieurs les jurés, je ne vous dirai pas autre chose, je vous dis que la fortune existe, que je n'ai jamais trompé personne et que je suis partie pour aller chercher l'autorisation de faire mettre les titres à la disposition de Mme Pauvre parce que lorsque j'ai été à Bordeaux, et que j'ai contesté sur Madrid, je savais que je ne pouvais faire donner l'ordre que j'ai dépêché. Tout a été inutile et les Crawford ont été inexorables et aujourd'hui encore M. Crawford père déclare que je sois condamnée, parce que, demain, il aura tout pour un morceau de pain et puis il se fera réhabiliter. Voilà la vérité! Voilà l'affaire Humbert, voilà l'affaire Crawford, pourquoi tout Paris a ri et tout Paris a [illegible] des articles [illegible]

Cattaui par Lirol, par Reininger et par Me Lavocat Valé, car Me Lavocat Valé, on ne vous a pas dit cela—quand il a été de retour ici—s'est réuni avec tous les avocats de M. Cattaui et a décidé que le non lieu ne suffisait pas à M. Cattaui, qu'il fallait le réhabiliter complètement, que cela lui ferait plus de bien. Il a fait alors le procès de la neuvième chambre et Me Labori vous a dit ce que M. Puget avait dû dire à la neuvième chambre.

Messieurs les jurés, je vous ai tout dit. Je vous ai dit pourquoi j'étais partie, je vous ai dit pourquoi j'ai donné les titres, vous jugerez. Vous voyez que je suis franche, que je suis tranquille et que j'ai confiance en vous, mais rien qu'en vous, bien entendu, MM. les jurés, mais aussi le président (Rires).

Me Labori.—Voulez-vous une vérification?

Mme Humbert.—Tout ce que je dis est vérifié, je ne veux pas que Me Vallé vérifie, je veux mon acquittement, je ferai mon devoir après comme je l'ai toujours fait, tous mes créanciers me trouveront chez moi. Je vous promets que si un créancier vient m'offrir de l'argent je le mettrai à la porte (Rires).

J'ai dit tout ce que j'avais à dire, j'ai pleine et entière confiance et j'attends mon sort.

Rires, rires, lugubres rires! Mais irrésistibles! Mais trop justes—logiques de cette féroce logique populaire qui répond par la dérision à de dérisoires prétentions. Le secret de Mme Humbert reste aussi mystérieux après qu'avant la révélation. Il n'existe plus rien. C'est à peine s'il a existé un peu d'ombre à toute cette noire affaire. Et quant à ces attitudes de reine qui tombe décolle, s'imagine encore un trône, s'invente une cour, se présente armée de son peuple, projette de changer les attributions de ministère et de reprendre à Vallés les sceaux pour les donner à Vallon, de tout cela ne porte. Chimérique majesté, empire irréel — nuit bons imaginaires. Le sapin du trône et le fer de coiffe font sonner le vide tous les deux. On rit, et ce rire impitoyable est l'écho fatal du bruit vain de toute cette parole creuse. Même ce qu'il y a de plus vrai, peut être, dans tout ce que dit Thérèse, son amour maternel, cette larme qu'elle pourrait essuyer pour Eve, rien ne touche profondément un public sceptique désormais et qu'elle s'est pour toujours aliéné. Dès maintenant vous pourrez dicter le verdict, hier, deux sur quatre des accusés eussent pu être acquittés et les deux autres n'eussent eu qu'une peine assez légère, ce soir, il ne sera fait grâce à personne.

Le verdict.

A deux heures trente cinq, les jurés quittent l'audience. A six heures trente, ils rapportent leur verdict. (Un détail: c'est le second juré qui a pris la place du président désigné par le sort: ce second juré est celui qu'on s'en souvient, qui, pendant les témoignages, posa plus d'une question intéressante.)

Voici le verdict, tel qu'il est:

La déclaration du jury est, en ce qui concerne les questions de faux, pour Frédéric Humbert, oui à la majorité, pour Thérèse Humbert, oui à la majorité.

Pour Frédéric Humbert pour usage de faux, oui à la majorité pour usage de faux pour Thérèse Humbert, oui à la majorité non pour les autres accusés.

En ce qui concerne la fausse procuration pour Frédéric Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert, oui à la majorité.

Escroquerie Menard, oui à la majorité pour Frédéric Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Desville, oui à la majorité pour Frédéric Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Scotsmans, oui à la majorité pour Frédéric Humbert; oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Marchand, oui à la majorité pour Frédéric Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Maxure, oui à la majorité pour Frédéric Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie dame Rodière, oui à la majorité pour Fr. Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Cattaui. Oui à la majorité pour Fr. Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie Gramstadter. Oui pour Thérèse Humbert, oui pour Fr. Humbert.

Escroquerie veuve Bouchet. Oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Escroquerie de Cazaux. Oui à la majorité pour Fr. Humbert, oui à la majorité pour Thérèse Humbert.

Sur toutes les questions de complicité et d'escroquerie, en ce qui concerne Emile Daurignac et Romain Daurignac, non.

Non également sur les autres questions d'escroquerie.

Pour la rente viagère, oui à la majorité pour les quatre accusés.

A la majorité il y a des circonstances atténuantes pour les accusés Fr. Humbert, Thérèse Humbert, Emile Daurignac et Romain Daurignac.

M. Lavocat Général.—Vu la déclaration du jury, portant que Frédéric et Thérèse Humbert sont coupables de faux et usage de faux en écritures authentiques et escroqueries, que Emile et Romain Daurignac sont coupables d'escroquerie, et attendu que le jury a admis en faveur des accusés l'existence de circonstances atténuantes, nous requérons qu'il plaise à la cour faire à Frédéric Humbert et Thérèse Humbert application des articles 147, 148, 164, 405 et 463 du code pénal, et à Emile et Romain Daurignac application des articles 405 et 463 du même code.

Me Labori.—J'ai l'honneur de demander la parole à la cour pour déposer des conclusions.

M. le Président.—Est ce sur l'application de la peine?

Me Labori.—Sur l'application de la peine, nous n'avons rien à dire.

AMUSEMENTS.

THEATRE CRESCENT.

"Mr. Jolly of Joliett," le est le [illegible] qui vient de [illegible] porter un splendide succès ce soir au Crescent.

Ce n'est pas à proprement parler une comédie, elle contient trop de musique pour n'être pas classée au rang des opéras bouffes.

Ce n'est pas non plus une opérette, elle contient trop de scènes conçues pour n'être pas de cette du titre de comédie.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle amuse prodigieusement le public, sous la double forme qu'elle prend tour à tour.

Ed Gaiyre, un comédien de valeur, y est étourdissant de gaieté et d'entrain, et il est entouré d'une troupe qui donne un étonnant relief à son talent. Il y a surtout un chœur composé de belles femmes et de jolies voix qui a soulevé les applaudissements du parterre. "Mr Jolly of Joliett" fera salle comble toute la semaine.

WEST END.

Hier soir a commencé triomphalement la dernière semaine de la saison au West End. Il y avait une foule énorme sur la fameuse plateforme. Comme nous l'avons déjà dit, à la demande du public, la direction a réengagé Deveney et Allen, Christy et Willis qui feront les frais des soirées, avec le vitagraphe et surtout l'orchestre militaire Veazey.

On sait de quelle renommée jouissent les artistes que je viens de citer. Ils ont exécuté avec un rare entrain les ensembles annoncés sur le programme, au nombre desquels de nombreuses compositions populaires.

Dimanche prochain, clôture définitive de la saison.

THEATRE DE L'OPERA.

Nouvelles Artistiques.

De Paris nous recevons des nouvelles au sujet de la troupe lyrique que M. Charley y forme dans le moment où qu'il y achève point, car il ne lui reste plus que quelques artistes à engager.

Les derniers contrats signés sont ceux de M. Frigara, premier chef d'orchestre qui a fait des saisons au grand théâtre de Bordeaux, à celui de Marseille et à celui d'Alger, théâtre municipal de M. Garoutte fort ténor demi caractère qui possède paraît-il une fort jolie voix, et qui a chanté deux saisons successives au grand théâtre de Lyon, puis à Toulouse et à Marseille. Mlle Calabrési a dit notre public a conservé de si excellents souvenirs, parle de Mlle Garoutte de très élogieuse façon; c'est, croit-il, un artiste qui sera goûté parce qu'il possède un organe qui a de la puissance, du charme, et dit avec un art infini. Sur plusieurs scènes, il a chanté "Roland à Roncevaux" avec un retentissant succès.

M. Charley a déjà engagé une falcon et une chanteuse légère. Il est sur le point de doubler les deux emplois, et annoncera sous peu l'engagement d'un second soprano. Il nous mène comme première danseuse Mlle Antonette Peria, bien supérieure à toutes celles qui se sont fait applaudir à la Nouvelle-Orléans.

Nous aurons donc une troupe nouvelle l'hiver prochain; M. Charley n'a reengagé qu'un ou deux de ses anciens sujets.

Voici sur la carrière artistique de Mlle Prandaz quelques lignes publiées à Paris, sous la signature de M. A. Dignat.

Les derniers triomphes de la grande chanteuse ont été remportés au théâtre Royal de Mons.

"Mlle Prandaz, qui interprète d'une façon si remarquable dans la Bohème, le rôle de Mimi, possède de plus un joli passé artistique tout rempli de succès. Ses débuts eurent lieu au Théâtre Kinderval de l'Opéra du Caire où elle joua, entr'autres ouvrages, Marcelle des Huguenots et Ophélie d'Hamlet. Elle réalisa merveilleusement l'idée de vierge de Shakespeare, à qui elle prêta le charme infini de sa beauté blonde, la tendresse expressive de sa voix fraîche et les ressources d'un tempérament dramatique très [illegible].

Dans la suite, Mlle Prandaz joua toujours avec beaucoup de succès sur nos principales scènes de province, le répertoire de grand opéra.

A Tivoli, au théâtre des Arts, à Rouen, on l'admire surtout, dans Faust et dans la Pervenche de Saint-Saëns.

A Bordeaux, au grand Théâtre, elle réussit particulièrement la Pauline de Mignon, la Marguerite des Huguenots, qui demeure un de ses meilleurs rôles, et crée superbement la Vénus de Tannhauser.

Engagée à Nice l'excellente actrice y reçoit l'accueil favorable qu'elle trouve partout. Elle est fort remarquable dans le rôle de Thaïs qui met particulièrement en relief son éclatante beauté; enfin, après avoir été la Musette de la "Bohème" de Puccini, elle devint la Mimi de la "Bohème" de Léoncavallo. Ayant surtout joué jusqu'alors les rôles de demi caractère et les grandes coquettes, l'artiste trouva dans Mimi un rôle capable de faire ressortir à la fois ses qualités de charme et de grâce et l'étendue de ses grands moyens dramatiques. Rieuse et enjouée dans les deux premiers actes de la "Bohème", Mlle Prandaz devient infiniment touchante dans les deux derniers et rend la mort de Mimi avec une sincérité très impressionnante.

Telle fut Mlle Prandaz dans la Bohème à Nice, telle est à Paris où on la demandée spécialement pour jouer ce rôle extrêmement difficile de Mimi.

Elle vient d'ailleurs d'obtenir le même succès dans le rôle de la nymphe Rhéa, de Dapanis et Chivé.

Nous espérons que Mlle Prandaz [illegible] été fait à propos de sa splendide création au Lyrique, saura acquérir ici la place en vue qui est due à son joli talent.

A. DIGNAT".

Un Sommeil Réparateur Vient après un bain avec le

Savon Sulfureux de Glenn

Il calme tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les eruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS.—Le Savon Sulfureux de Glenn a été [illegible] est incomparable et guérit vite aux [illegible] effet réparateur. N'employez pas d'autre que les pharmaciens.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Maux de tête, Pituiteuse, Rapports, Perte d'Appétit, Indigestion, Dyspepsie et Constipation sont tous causés par un affaiblissement de l'estomac. Fortifiez-le avec le Bitter et soyez guéri de tous ces maux. Essayez pour jamais. Ayez soin de n'essayer que le réussit particulièrement, la Pauline de Mignon, la Marguerite des Huguenots, qui demeure un de ses meilleurs rôles, et crée superbement la Vénus de Tannhauser.

Engagée à Nice l'excellente actrice y reçoit l'accueil favorable qu'elle trouve partout. Elle est fort remarquable dans le rôle de Thaïs qui met particulièrement en relief son éclatante beauté; enfin, après avoir été la Musette de la "Bohème" de Puccini, elle devint la Mimi de la "Bohème" de Léoncavallo. Ayant surtout joué jusqu'alors les rôles de demi caractère et les grandes coquettes, l'artiste trouva dans Mimi un rôle capable de faire ressortir à la fois ses qualités de charme et de grâce et l'étendue de ses grands moyens dramatiques. Rieuse et enjouée dans les deux premiers actes de la "Bohème", Mlle Prandaz devient infiniment touchante dans les deux derniers et rend la mort de Mimi avec une sincérité très impressionnante.

Telle fut Mlle Prandaz dans la Bohème à Nice, telle est à Paris où on la demandée spécialement pour jouer ce rôle extrêmement difficile de Mimi.

Elle vient d'ailleurs d'obtenir le même succès dans le rôle de la nymphe Rhéa, de Dapanis et Chivé.

Nous espérons que Mlle Prandaz, qui a été fait à propos de sa splendide création au Lyrique, saura acquérir ici la place en vue qui est due à son joli talent.

A. DIGNAT".

MARIAGES—NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

MARIAGES—James Powell à Mamie Clayton, Théodore A. Michel à Louise Porée, Charles Larche à Louise Donaldson, James Gehrkin à Annie Watts, John J. Hill à Vivia Wooten, Paul Jours à Célestine Artillery, Henry Acorn à Ida Jackson, Albert Dubois à Barbara Grisbaum, Samuel Wilson à Olivia Singleton, Alfred A. Bernier à Mary Zeller, James Haynes à Agnès Aucoin.

NAISSANCES—Mmes E. E. Meldrum, un garçon; P. Papania, un garçon; P. E. Texior, un garçon; A. S. Covell, une fille; H. Castillon, une fille; F. Scorsone, une fille.

DECES—Mme Leah Steen, 42 ans, 2508 Canal; Mme Mary Muller, 42 ans, 3040 N. Rempart; J. A. Keegan, 65 ans, 925 Douane; Agnes Mitchell, 75 ans, 728 S. Franklin; Lizzie Westley, 30 ans, 1910 Douane; N. J. White, 1 mois, 2619 S. Liberté; Vve Ida W. Smith, 49 ans, 3103 Chippewa; Mlle Margaret Cunningham, 85 ans, 925 Independance; Vve Alice Crane, — ans, 626 Bourg, Algar.

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

Propriétés Foncières et Assurances.

Voyez-le et vous en serez satisfait.

No 846 rue Commune

DECES.

CASTAING—Décédé lund. 7 septembre, à 5 30 heures p. m. âgé de 10 ans ALBERT CASTAING fils de Jean Castaing et de Francine Cabosse natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi 8 septembre 1903 à deux heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 1019 rue Nord Robertson, entre Urséulines et St-Philippe.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres.

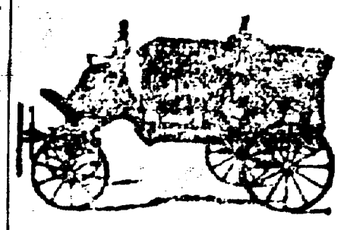

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 3276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 août—1 an

TELEPHONE 2921

JOSEPH RAY,

successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Cottage double 1112 et 1114 rue Mandeville, 4 chambres de chaque côté. S'adresser 830 rue Marigny. 20 août—3 sem—mar—jeu—dim

Demande d'un gérant—Femme ou homme digne de confiance pour gérer un commerce dans ce comté et territoire contigu pour une maison bien et favorablement connue d'un rang financier solide $20 00 de salaire comptant et correcte et les dépenses payées chaque lundi par chèque, envoyé directement du bureau principal. Argent pour dépenses avancés, position permanente. S'adresser gérant, 610 édifice Monon, Chicago, Ill. 23 août—12t

DECES—CASTAING—Décédé lund. 7 septembre, à 5 30 heures p. m. âgé de 10 ans ALBERT CASTAING fils de Jean Castaing et de Francine Cabosse natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi 8 septembre 1903 à deux heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 1019 rue Nord Robertson, entre Urséulines et St-Philippe.

AMUSEMENTS

CRESCENT

Matinée Mardi, Jeudi et Samedi

BROADHURST & SAVILLE Propriétaires

EDWARD CARVIE IN THE BIG MUSICAL COMEDY

Mr JOLLY of JOLIET.

A LAUGH FOR EVERYBODY

La semaine prochaine.—MIDGLEY'S FLATS. Sept—8t

WEST END.

TOUS LES SOIRS.

Présentant

L'Orchestre Militaire et de Concert d'Armand Veazey de 35 musiciens.

Deveney et Allen, Christy et Willis

CAKE WALK SAMEDI

Vitagraphe spécial—The Enchanted [illegible] 4 sept—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 19 avril 1903

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents

No 321 rue Carondelet coin [illegible]

16 avril—

AVIS SPECIAL.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 317 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, le 15 août 1903—

[illegible] de la Nouvelle-Orléans, à ce bureau, le [illegible] à midi, le 15 septembre 1903, à 12 00 heures p. m., pour la construction du hangar de la rue Célieste. Dépôt $2,000; paiements 40[illegible] mensuellement bon du montant entier du contrat.

Plans, spécifications, formes de soumissions, etc., sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman Malochée & Vallerí, No 1109 Palmer Hennen Nouvelle-Orléans, par lequels des deux copie a seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, lequel dépôt sera remboursé sur la livraison [illegible] en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune et toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY Président.

16 août—16 au 15 sept inc

L'IMPRIMERIE

PHILIPPE

EST TRANSFÉRÉE

AU No 310-314

Passage de la Bourse

1 sept—1 sem

Ecole Gratuite de Garçons de la Société du 14 Juillet

Ouverture de la prochaine session, lundi, 14 septembre, à 9 heures du matin. Les cours comprennent le français, l'anglais et les mathématiques.

S'adresser au local de l'école, 1028 rue St. Pierre, de 8 heures à 10 heures du matin, à partir du 7 septembre.

6 sept—6 au 14

Spring Hill College,

Près Mobile, Ala.

Collège avec pension et logement sous la direction des Pères Jésuites. Cours Préparatoire, Commercial et Classique. Les langues Française, Allemande et Espagnole y sont enseignées sans frais additionnels. Gymnase bien monté. Chemin de Course etc. Le Climat est exceptionnellement sain. Pour renseignements s'adresser au

REV. W. J. TYRRELL, S. J.

27 août—2 sem Président.

lé trop vite en besogne.

Se radoucissant, il continua:

—Ma pauvre enfant, bien que l'heure ne soit guère propice aux confidences, il faut cependant que tu sois renseignée sur notre situation véritable.... Nous sommes pauvres, très pauvres....

—Alors, fit elle naïvement, pourquoi recevons nous tant de monde?

—Parce que tous ces gens sont des relations d'affaires. Je suis obligé de les voir et de les fréquenter pour les besoins de mon métier. Si tu crois que c'est pour mon plaisir....

—Pourtant, nous avons un train de maison considérable, nous sommes entourés de luxe....

—Luxe indispensable pour inspirer confiance à ceux auxquels je m'adresse.... Mais notre position est précaire.... Aussi, je veux en sortir à tout prix! Voilà pourquoi, moi qui suis près de manquer du nécessaire, j'entends demander aux autres, surtout lorsqu'ils sont dans l'opulence comme ce Rivas, une parcelle de leur superflu.

—Malgré toute l'attention que je vous prête, mon père, je ne parviens pas à démêler exactement le sens de vos paroles.

—C'est pourtant bien simple, répliqua-t-il de sa voix tranchante. J'ai été une victime de la société; j'entends prendre ma revanche envers elle.

L'enfant tressaillit.

Elle se demandait si les mots qu'elle venait d'entendre n'étaient pas une de ces amères boutades coutumières à Laverdac quand il exhalait ses rancunes.

—Lorsque je suis devenu aveugle, poursuivit-il avec la même âpreté, je n'avais le choix qu'entre deux alternatives: entrer dans un hospice de mendiants ou je serais vite mort, ou bien poursuivre la lutte. Malgré l'inégalité où me mettait mon malheur, j'ai continué le combat.

—Mon père, reprit la jeune fille avec chaleur, pourquoi n'abandonnez vous pas une maison où le bien être n'est que superficiel? Avec le produit de ce qu'elle contient, nous irions demeurer dans un modeste quartier où je travaillerais pour vous et pour moi.

Il ricana:

—Voilà bien des niaiseries de jeune fille! Ecoute-moi, Cécile, non seulement je ne [illegible] pas d'existence, mais j'entends ajouter à celle que je mène tous les agréments, toutes les jouissances qui seront en mon pouvoir. Je suis prêt à ne reculer devant rien pour arriver à ce but! Toutes les armes me seront bonnes. M'as tu compris maintenant?

La férocité avec laquelle Laverdac avait prononcé ces derniers mots ne permettait plus de se méprendre.

Les yeux de Cécile se voilèrent d'angoisse.

—Sachez à votre tour, mon père, reprit elle, que jamais je ne vous aiderai à commettre une action déloyale!

Il repartit cyniquement:

—Tiens! tiens! Il me semble que tu commences à te rendre compte des choses.

—Mon Dieu! fit l'enfant, décidément épouvantée, je viens de prononcer le mot de déloyauté et vous n'avez pas fait un geste de protestation!

—A quoi bon? Il y a, dans la vie, différentes manières d'apprécier les choses.... Chacun de nous a la sienne, voilà tout.... Quant à ta façon dont tu qualifies mes intentions et mes actes, peu m'importe!

—Si Antoine Brunemont vous entendait, lui qui ne cessait de répéter que jamais vous n'oublieriez et n'oublieriez les lois de l'honneur!....

—Notre métier est ce qu'il est! grinça Laverdac, frémissant d'une rage qu'il ne contenait plus que difficilement.... Mais il faut que tu saches une fois pour toutes qu'il me convient tel qu'il est, et que, d'ailleurs, je n'ai pas le pouvoir d'en exercer un autre.... Sommes nous les seuls à profiter de la vanité et de la crédulité humaines?

—C'est affreux! s'écria Cécile, haletante. Vous voulez donc que je meure de honte?....

—Je veux que tu te taises surtout! Nous reprendrons cette conversation chez nous. Si j'ai tenu à commencer rapidement ton initiation, c'est pour que tu gardes cet air ingénu qui te va si bien et qui peut nous être utile, et que tu ne te troubles pas devant ce José Rivas, lorsque tu entendras ce que je lui dirai.

—Vous allez donc tromper cet homme?

—Ceci ne regarde que moi.

Elle répliqua, éperdue:

—Ce n'est pas possible!.... Vous cherchez à m'éprouver.... Je sais combien vous avez été malheureux, et je comprends que vos souffrances d'autrefois aient laissé de l'amertume à votre cœur.... Les douleurs physiques que vous ressentez influent aussi sur votre caractère et moi, vent, dans une certaine mesure, votre irritation et vos rancunes. Mais il n'est pas possible que vous soyez tel que vous dites et que vous ayez la pensée de m'associer à vos détestables projets! .... Un père ne tiendrait pas un pareil langage à sa fille!

—Un père n'a surtout pas à recevoir de leçons de sa fille et à subir sa morale!

—Eh bien! Je ne recommencerai plus.... Mais dites moi que je vous ai mal compris, mal entendu!....

—Je n'ai rien à ajouter, rien à retirer à ce que j'ai dit.

—S'il en est ainsi, répliqua-t-elle vibrante d'indignation et de douleur, je me refuse à vous assister davantage.... Je ne veux pas sembler vous approuver, même par mon silence, même par ma présence!

—Une révolte! De la part d'une gamine comme toi?..... Ah! ça, tu ne me connais donc pas encore que tu t'avises de vouloir me tenir tête?

—Je me retire.... Au moins, je ne serai pas votre complice.

Elle se leva.

—Reste! commanda-t-il impérieusement.

—Non! fit elle résolue.

La main du bandit s'abattit sur l'épaule de la malheureuse enfant avec tant de force qu'elle chancela et tomba sur un fauteuil, étouffant un cri de douleur.

Jamais personne, jusqu'à cette minute maudite, n'avait porté la main sur elle.

—Dieu vous pardonne, gémit elle.

Un torrent de larmes avait brusquement jailli de ses yeux.

—Je vous attendrai là.... dehors, dans l'antichambre, balbutia-t-elle d'une voix entrecoupée par les hoquets qui soulevaient sa poitrine, puisque vous n'avez que moi pour vous ramener.

De nouveau, elle voulut sortir....

Prompt comme l'éclair, il la saisit par le bras et le serra avec une brutalité odieuse.

La douleur et l'émotion furent plus fortes que la volonté de la jeune fille qui s'affaissa, à demi évanouie, sur un fauteuil.

—Allons, bon! fit Laverdac. Voilà qu'elle tombe en pamoison.... Drôle de manière de se présenter pour la première fois dans une maison!.... C'est ridicule! Si ce José Rivas surgit, qu'est ce que je vais lui raconter?.... Cet évanouissement fera très mal dans le tableau!.... Comment faire?.... Il n'y a pas à dire, il faut que j'appelle quelqu'un!

Il chercha au hasard, en tâtonnant, un bouton de sonnerie électrique.

Il était arrivé devant la cheminée. Ses mains très écartées le marbre.

Brusquement, elles touchèrent un objet dont le contact fit dresser la tête au bandit.

Le sens du tact était si développé chez lui qu'il ne pouvait hésiter.

C'était un écrin de cuir pareil à ceux où les joailliers enferment les bijoux de prix.

L'aveugle l'ouvrit en appuyant sur le bouton du fermoir.

Ses doigts en palpèrent le contenu.

C'était un bracelet en forme de chaînette, semé, de distance en distance, de grosses perles.

Laverdac hésita un moment, prêtant l'oreille.

N'entendant rien, il obéit à une impulsion subtile et retira le joyau de sa boîte satinée.

En connaisseur, il palpa les perles. Il y en avait douze, à peu près, très grosses, comme de petites noisettes.

Le gredin murmura:

—Ça vaut au moins de trente à quarante mille, ce joujou-là! Car, chez un archi-millionnaire, je ne suppose pas qu'il soit en toc!

Il porta le bracelet à sa bouche et en mordit une des perles.

—Pas d'erreur, reconnut-il.... C'est du vrai!

Il allongea le bras comme pour remettre le précieux objet dans sa gaine.

—Dommage! soupira-t-il, de ne pas pouvoir donner une leçon d'ordre à ces gens là! Ça leur apprendrait à ne pas laisser traîner une marchandise de cette valeur à la portée du premier venu....

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pendant [illegible] SOIXANTE ANS avec le SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez vous demandé Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de ne [illegible]

Imprimé dans [illegible] Nouvelle